



E-mail: sia-qualite@aviation-civile.gouv.fr internet: www.sia.aviation-civile.gouv.fr

AIC FRANCE

Date de publication : 28 DEC

OBJET : MISE EN ŒUVRE D'UNE PROCEDURE RNP (VPT) A BORDEAUX MERIGNAC (LFBD)

INTRODUCTION

Une nouvelle procédure d'approche aux instruments RNP (VPT) RWY 05 est mise en œuvre à Bordeaux Mérignac (LFBD) à compter du 25 janvier 2024, en remplacement de la procédure RNP Visual SOGBO RWY 05.

La procédure RNP (VPT) s'identifie par son nom « RNP A RWY 05 (VPT) » sur la carte IAC.

2 **CADRE REGLEMENTAIRE**

Les informations relatives à la mise en œuvre de procédures RNP (VPT) sont publiées :

- dans le SUP AIP du 11 janvier 2024 relatif à la mise en œuvre de procédures RNP (VPT), en vigueur du 25 janvier au 21 février 2024 ;
- à l'AIP France ENR 1.5 (1.5.1.2.3 Procédures RNP (VPT)), à compter du 22 février 2024.

CONDITIONS OPERATIONNELLES 3

Pour les exploitants détenteurs de l'autorisation requise, la procédure d'approche RNP A RWY 05 (VPT) est réalisable dans les conditions météorologiques suivantes:

- Visibilité horizontale ≥ 10 km
- Plafond ≥ 4500 ft

Ces dispositions météorologiques sont complétées par, une fois le Visual Fix (FD05A) passé, l'obligation de maintenir la référence visuelle du sol et de suivre la trajectoire publiée.

UTILISATION OPERATIONNELLE 4

Pour les exploitants détenteurs de l'autorisation requise, l'exécution de la procédure RNP A RWY 05 (VPT) est demandée par le pilote. Sur clairance, le centre de contrôle Aquitaine approche peut guider le pilote vers le point BOCEP ou autoriser la procédure depuis un des IAF de la procédure (VAGNA ou ETPAR).

Au plus tard au point FD05A (Visual Fix), le pilote signale qu'il a des références visuelles et qu'il poursuit la procédure sur le segment réalisé en conditions de vol à vue.

5 PHRASEOLOGIE

Les expressions spécifiées dans le manuel de phraséologie à l'usage de la circulation aérienne générale publié sur le site Internet du ministère chargé des transports sont utilisées pour l'exécution de la procédure RNP A RWY 05 (VPT) à Bordeaux Mérignac :

Pilote: Aquitaine approche, Rapidair 3245, demande une approche R_N_P A piste 05

Aquitaine approach, Rapidair 3245, request R_N_P A approach runway 05

Contrôle : Rapidair 3245, autorisé approche R_N_P A piste 05

Rapidair 3245, cleared R_N_P A approach runway 05

Au Visual Fix (FD05A), le pilote rappelle :

FD05A, en vue*
FD05A, visual *
* signifie = je poursuis

En absence de visuel au point FD05A, le pilote initie l'approche interrompue et l'annonce au contrôleur :

FD05A, je remets les gaz FD05A, going around

En cas d'interruption après le point FD05A, le pilote suit la trajectoire de remise de gaz publiée et l'annonce au contrôleur :

[raison], je remets les gaz [reason], going around

AIP **FRANCE** AD 2 LFBD IAC RWY05 RNP A VPT

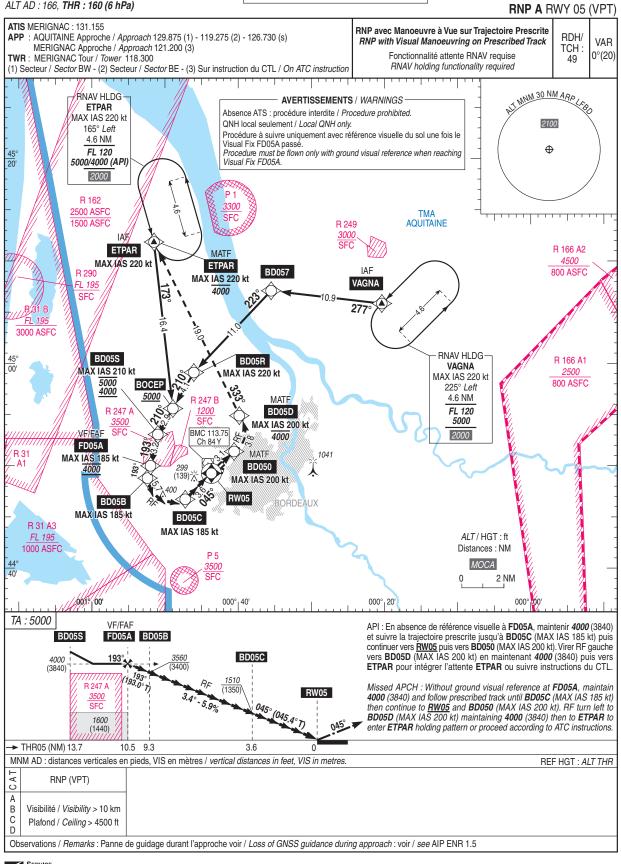
APPROCHE AUX INSTRUMENTS

Instrument approach CAT A B C D

ALT AD: 166, THR: 160 (6 hPa)

Réservée aux exploitants munis d'une approbation Reserved for operators holding an approval voir / see AIP ENR 1.5

BORDEAUX MERIGNAC



SERVICE
DE L'INFORMATION
AERONAUTIQUE

AMDT 01/24 CHG: 1ère édition.

© SIA